



**PRÉFÈTE  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 3 juin 2022

### **MISE EN SÉCURITÉ D'UN SANGLIER ET DES RIVERAINS – SAINT-VALERY-SUR-SOMME**

Face aux réactions soulevées par la décision de transférer la laie présente à Saint-Valery-sur-Somme, Muriel Nguyen, préfète de la Somme, Stéphane Haussoulier, président du conseil départemental et président du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, Bruno Dalle, directeur général des services de ce même syndicat et Daniel Chareyron, maire de la commune se sont réunis ce jour, vendredi 3 juin 2022, pour évoquer la situation.

Conscientes de l'attachement d'une partie de la population à l'animal, les autorités demeurent attentives aux attentes et à la sensibilité des habitants sur ce sujet.

Il existe, tout d'abord, un réel enjeu de sécurité soulevé par la présence d'un animal sauvage au plus près des activités humaines. La préfète de la Somme ainsi que les élus sont garants, ensemble, de la protection de la population.

Dans cette optique, les autorités cherchent la meilleure solution pour concilier cet enjeu de sécurité avec le bien-être de l'animal et la sympathie du public à son égard.

Il avait été décidé, dans un premier temps, de déplacer la laie dans un parc animalier de Seine Maritime. Compte tenu d'une première analyse vétérinaire et de la volonté exprimée par certains habitants de maintenir la laie à Saint-Valery-sur-Somme, le plan d'action envisagé par les élus et les services de l'État est désormais le suivant :

- Une analyse vétérinaire de l'état de santé de la laie doit être effectuée ;
- La préfecture et la ville étudient ensuite la possibilité de réaliser un enclos sur place ;
- Si cette éventualité ne s'avérait pas faisable, le transfert de la laie vers le parc animalier de Roumare apparaît toujours comme une option envisageable.

Les autorités se donnent l'objectif de trouver une solution d'ici le début de l'été. En effet, l'enjeu de sécurité se trouve renforcé avec le début de la saison touristique et l'arrivée d'un public plus nombreux et non averti dans le secteur de la Baie de Somme.